

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 13 février 2026

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	5

Objet de la délibération
Finances : Président Compte Administratif 2025
Référence
2_20260213_7.1.2

Date de la convocation
26/01/2026 et 09/02/2026

Date de mise en ligne sur le site http://grandamienois.fr
16/02/2026

L'année deux mille vingt-six, le 13 février à 10 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 9 février 2026. Cette séance s'est déroulée au siège du Pôle métropolitain du Grand Amiénois - 60 rue de la Vallée à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Brigitte FOURÉ, Pascal RIFFLART, Hubert CAPELLE, Jean-Jacques STOTER.

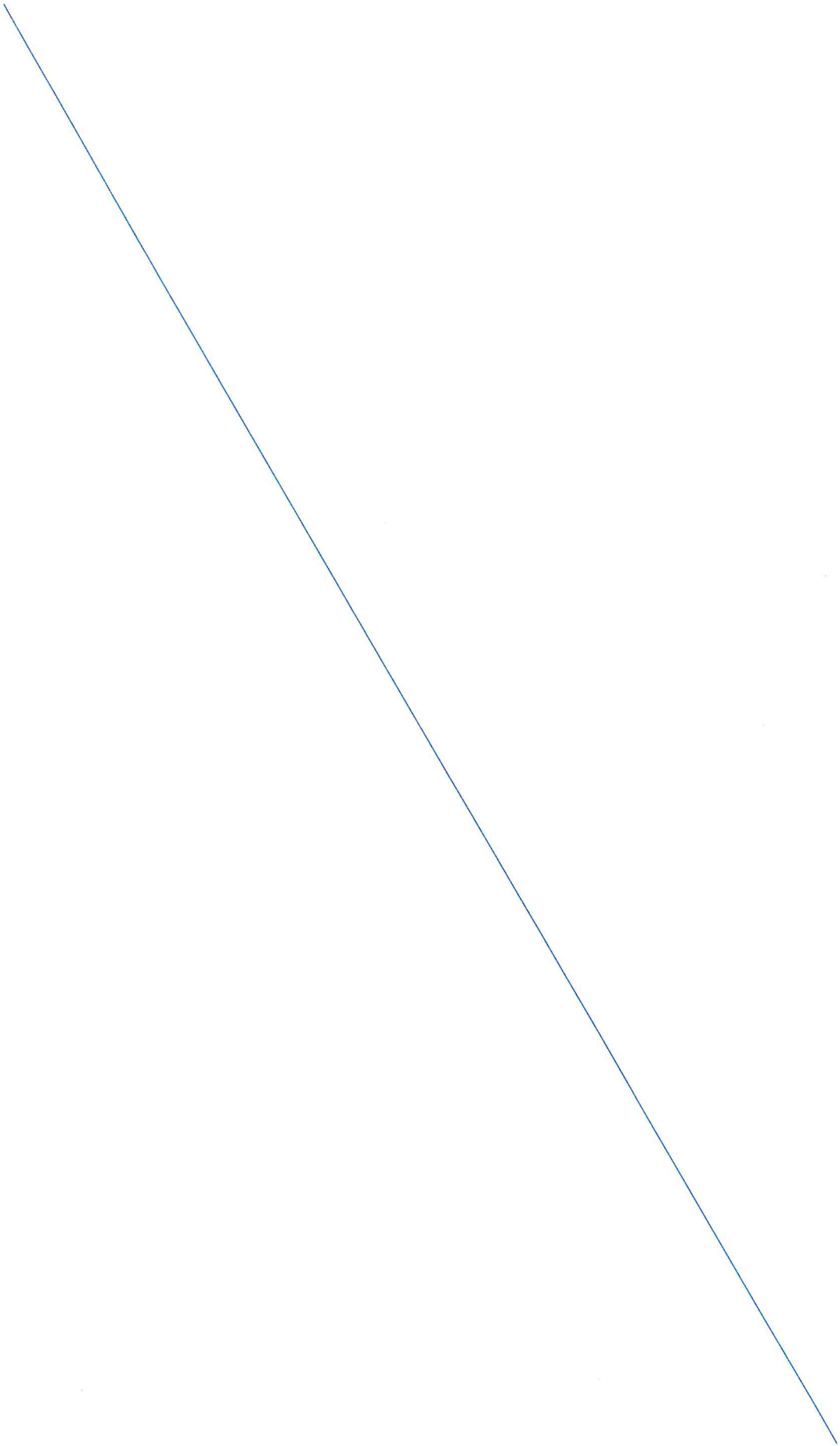
Excusés ayant donné procuration :
Hubert DE JENLIS a donné pouvoir à Brigitte FOURÉ

Excusés, absents : Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Marc FOUCAULT, Annie VERRIER, Margaux DELÉTRÉ, Franck DARRAGON, Alain GEST, Alain MOLLIEUS, Florence RODINGER, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Anne PINON, Michel DESPERELLE, Georges DUFOUR, Pascal OURDOUILLÉ, Maryse VANDEPITTE, Bernard BOCQUILLON, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Philippe FRANCOIS, Patrick GAILLARD, Jean-Philippe DELFOSSE, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSSÉS, Isabelle DE WAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Albert NOBLESSE, Jean-Michel MAGNIER, Francis PETIT, François DURIEUX, Christelle HIVER, Bernard THUILLIER, Didier DINOARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

1 élu de la CA Amiens métropole démissionnaire, non remplacé.

1 élu de la CC du Grand Roye décédé, non remplacé.

A été nommé secrétaire de séance : Hubert CAPELLE



- Il est rappelé que pour le vote du compte administratif 2025, l'ordonnateur doit se retirer au moment du vote et le quorum s'appréciera en tenant compte de ce retrait.
- En conséquence, il appartient à l'assemblée délibérante de désigner un président de séance (article L.2121-14 du CGCT).
- Il est donc proposé de désigner Madame Brigitte FOURÉ, vice-présidente chargée des Finances, pour présider la séance lors du vote du compte administratif.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

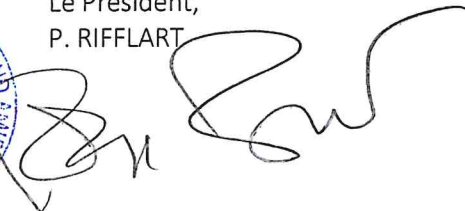
- Désigne Madame Brigitte FOURÉ, vice-présidente chargée des Finances pour présider la séance lors du vote du compte administratif.

Fait et délibéré le **† 3 FEV. 2026**
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Le Président,
P. RIFFLART



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2_20260213_712
Objet :	Finances : Président Compte Administratif 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-13 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	080-200082063-20260213-2_20260213_712-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20260213-2_20260213_712-DE-1-1_0.xml	text/xml	921 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib2_Pr__sident Compte administratif 2025.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20260213-2_20260213_712-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	895.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	13 février 2026 à 16h46min25s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	13 février 2026 à 16h46min32s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur France
En attente de transmission	13 février 2026 à 18h12min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 février 2026 à 18h12min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 février 2026 à 18h12min53s	Reçu par le MI le 2026-02-13